

## Coûts cachés et juste prix de notre alimentation

FICHE QUESTIONS SUR... n° 10.07.Q06

**Mots clés : système alimentaire - développement durable - externalité négative - politique alimentaire**

Plusieurs études récentes montrent que le prix payé par le consommateur pour se procurer des produits alimentaires ne couvre en réalité qu'une faible partie des coûts totaux engendrés par le processus de production, transformation, commercialisation et consommation de ces biens.

En effet, ce processus génère des impacts négatifs sur la santé humaine, l'environnement et l'économie, qui sont (partiellement) corrigés par d'autres mécanismes que le marché, c'est-à-dire par l'État. Les menaces – certaines à caractère intergénérationnel – que font peser sur la sécurité alimentaire les crises sociales, environnementales et économiques incitent à s'interroger sur la vérité des prix et sur son efficacité, dans un objectif de développement alimentaire durable.

### Juste prix, coûts cachés et comptabilité des vrais coûts

Depuis que la monnaie et les échanges marchands existent, on s'interroge sur le juste prix des biens et services. Aristote considérait que le juste prix résultait d'un commerce naturel qui permet à une communauté de subvenir à ses besoins de subsistance, par opposition à un commerce pratiqué dans le but de s'enrichir au-delà de ces besoins, caractérisé par des prix excessifs.

Cette conception a été reprise par les scolastiques, notamment par saint Thomas d'Aquin, partisan d'une justice commutative par laquelle il doit y avoir une égalité dans l'échange, aucun partenaire ne devant profiter ou être lésé.

Ce point de vue a été infirmé par les économistes contemporains de la révolution industrielle. Ainsi le concept d'utilité marginale énoncé au XIX<sup>e</sup> siècle par Carl Menger et Stanley Jevons, repris par Léon Walras, stipule que le prix de marché résulte d'un équilibre entre utilité du vendeur maximisant son profit pour un certain volume d'offre, et de l'acheteur maximisant sa satisfaction pour un certain niveau de demande (optimum de marché). Ainsi, dans la théorie économique néo-classique, le prix résulte d'un mécanisme automatique et non de considérations morales. Cette théorie reste dominante, malgré de nombreuses critiques sur ses hypothèses restrictives par rapport au fonctionnement réel des échanges (défaillances de marché). Avec les travaux sur les coûts cachés des biens et services mis sur le marché, la question du juste prix est reposée avec de nouveaux arguments.

On doit à Arthur Pigou<sup>1</sup> la notion d'*externalité négative*, qui est un élément central des coûts cachés : une entreprise qui génère des effets négatifs dans son environnement, du fait de ses activités, fait supporter à la collectivité un coût supérieur (ou coût social) à celui que détermine le prix établi par le marché (ou coût privé). En conséquence, l'État doit intervenir pour rétablir la vérité des prix en taxant l'entreprise d'un montant correspondant à la différence entre les deux coûts, et ainsi compenser l'incomplétude du mécanisme de marché. L'objectif est ici "d'internaliser les externalités négatives". C'est le principe pollueur-payeur apparu dans les années 1970.

Au tournant des années 2000, s'est manifesté un intérêt des chercheurs et des professionnels pour la création d'une nouvelle branche de la comptabilité (*True Cost Accounting*) dont le but est de mesurer les vrais coûts des biens et services, à partir d'une estimation des coûts cachés non inclus dans le prix de marché ; ces coûts sont classés en trois catégories correspondant aux trois domaines du développement durable :

- coûts sociaux : santé, sécurité, éducation, conditions de travail ;
- coûts environnementaux : dégradation des ressources naturelles, changement climatique, pertes et gaspillage ;

<sup>1</sup> Professeur à l'université de Cambridge, auteur d'un ouvrage sur l'économie du bien-être (1920)

- coûts économiques : subventions, importations, perte de journées de travail, investissements matériels et immatériels hors comptabilité classique.

## Quatre rapports éclairants sur les coûts cachés de l'alimentation

C'est dans le champ des systèmes alimentaires (production, transformation commercialisation et consommation) que les estimations des coûts cachés sont les plus anciennes et les plus complètes, même si les pays concernés restent peu nombreux : Royaume-Uni, Suisse, États-Unis et une étude mondiale (par ordre chronologique). On ne dispose malheureusement pas d'études équivalentes pour la France.

1 - En 2017, le *Sustainable Food Trust*<sup>2</sup> publiait un rapport chiffrant, pour l'année 2015, les externalités négatives du système alimentaire britannique à hauteur de la dépense alimentaire, et concluant : "*Chaque £ payée par le consommateur génère 1 £ de coûts additionnels non supportés par les entreprises et donc transférés à la société*". Ces coûts issus d'une analyse sur plus de 50 postes se répartissent en : maladies d'origine alimentaire 37 %, maladies professionnelles 13 %, soit un coût santé de 51 % ; dégradation du capital naturel 36 %, dont 11 % pour la perte de biodiversité ; importations alimentaires 8 % ; programmes de développement rural et de recherche 2,7 % ; subventions agricoles 2,5 %. L'ensemble représenterait un total de 120 milliards de £.

2 - Un mémoire de master<sup>3</sup> permet, à travers l'analyse de 100 externalités – dont 28 significatives et mesurables – d'établir le montant cumulé des coûts cachés de l'alimentation en Suisse, pour l'année 2018, à 0,87 franc suisse (entre 0,61 et 1,12) pour 1 franc suisse payé par le consommateur. Ces coûts concernent la santé humaine (45 %), l'environnement (36 %, dont biodiversité 32 %), l'économie (19 %, dont importations 4 %), pour un total de 32,2 milliards de francs suisses alors que la dépense alimentaire atteint 37,4 milliards.

Ce mémoire présente en outre des résultats (hors externalités économiques) pour huit produits montrant que les coûts externes les plus élevés sont ceux des produits animaux : viande de bœuf, +125 % du prix payé ; fromage, +53 % ; poulet, +38 % ; blé, +69 %. En revanche, les externalités positives en termes de santé conduisent à des coûts externes inférieurs au prix pour la pomme -178 %, la carotte, -91 %, et le lait, -48 % (exception dans un univers essentiellement végétal).

3 - En 2021, le rapport de la Fondation Rockefeller "*Coût réel de la nourriture, mesurer ce qui compte pour transformer le système alimentaire américain*" estime à 2 105 milliards \$ le montant des coûts cachés de l'alimentation aux États-Unis en 2020, soit près du double des dépenses alimentaires (1 100 milliards \$). Ces coûts proviennent en majorité du secteur de la santé (54 %), puis des atteintes à l'environnement (38 %), des mauvaises conditions de travail (6 %) et enfin des subventions agricoles (1 %). À noter que dans ce rapport – contrairement aux études du Royaume-Uni et de la Suisse – les importations ne sont pas prises en compte ; elles atteignaient 169 milliards \$ en 2020, soit 15 % de la consommation alimentaire nationale.

4 - Le comité scientifique du *Sommet mondial des Nations unies sur les systèmes alimentaires* (UNFSS) a publié en 2021 un pré-rapport sur "*Le vrai coût et le vrai prix de l'alimentation*" qui comporte une estimation faite au niveau de la planète, donc nécessairement approximative mais qui donne des indications intéressantes : à la fin des années 2010, le coût total des externalités négatives du système alimentaire mondial se serait élevé à 11 900 milliards \$ US, dont 45 % pour l'environnement, 38 % pour la santé et 18 % pour l'économie. Il représenterait 1,2 fois la valeur de la consommation alimentaire mondiale.

En complément, un rapport de la *Banque mondiale*<sup>4</sup> fait état, pour 2018, d'un coût de 4 milliards \$ imputable à la malnutrition (2,4 milliards pour la sous-alimentation et 1,6 pour la sur-alimentation), de 1 milliard \$ pour les pertes et gaspillages, et 1 milliard \$ pour les atteintes aux sols et au climat, soit un total de 6 milliards \$ représentant 7 % du PIB mondial. Ce montant, sensiblement inférieur à celui calculé par le UNFSS, ne comprend pas les incidences des maladies imputables aux produits agrochimiques, de la chute de la biodiversité et des subventions agricoles.

---

<sup>2</sup> Association caritative basée à Bristol, en Angleterre

<sup>3</sup> Soutenu en 2019 par Alessa Perotti à l'Institut fédéral suisse de technologie (ETH) de Zurich

<sup>4</sup> Par Martin van Nieuwkoop

[page 2](http://www.academie-agriculture.fr) Fiche consultable sur le site internet [www.academie-agriculture.fr](http://www.academie-agriculture.fr) onglet "**Publications**" puis "**Table des matières des documents de l'Encyclopédie**".

## Synthèse comparative des quatre études

Le tableau ci-après (établi à partir d'un travail de Michel Duru et Anthony Fardet de l'Inrae) procède à une analyse comparative de ces études et montre qu'elles convergent sur l'importance des coûts cachés :

Coût marchand de la nourriture et estimation des externalités négatives du système alimentaire						
Pays et monde	Dépense de consommation alimentaire des ménages (1)	Coût des externalités (2)	Ratio (2)/(1)	Santé humaine % de (2)	Environnement % de (2)	Autres impacts % de (2)
Royaume Uni, 2015, Mds £	120	116	0,97	48%	39%	13%
Suisse 2018, Mds CHF	37	32	0,86	45%	36%	19%
Etats-Unis, 2019, Mds US\$	1 100	2 105	1,91	54%	38%	7%
Monde, 2018-2019, Mds US\$	10 000	11 900	1,19	38%	45%	18%

Source : Michel Duru et Anthony Fardet, adapté par Jean-Louis Rastoin

Le ratio "coût des externalités / dépenses alimentaires" s'établit autour de la valeur moyenne "1". L'internalisation de ces coûts, comme suggérée par Pigou, reviendrait ainsi à doubler le prix de la nourriture, ce qui constituerait le juste prix du point de vue de l'économie globale. Le ratio est particulièrement élevé aux États-Unis du fait de l'incidence considérable des maladies chroniques d'origine alimentaire dans ce pays qui figure en tête de liste pour le taux d'obésité.

Le tableau comprend une répartition des coûts cachés selon leur catégorie. Au Royaume-Uni, en Suisse et aux États-Unis, la santé ressort en tête avec environ 50 % du coût total ; l'environnement approche les 40 %, et l'économie tourne autour de 10 %. Les chiffres relatifs au monde sont assez différents du fait du poids des pays à faible revenu. À partir des quatre indicateurs (proxy) M. Duru et A. Fardet démontrent que les externalités négatives sont comparables en France et dans les trois pays mentionnés ci-dessus. Elles concernent :

- des engrais azotés et des pesticides de synthèse employés massivement en agriculture conventionnelle,
- de la production et de la consommation excessive de produits animaux et d'aliments ultra-transformés.

## **Quelles préconisations pour diminuer les coûts cachés ?**

Les scénarios tendanciels des exercices de prospective affichent une progression inexorable des coûts cachés de l'alimentation, puisque les mêmes causes consubstantielles au modèle agroindustriel produisent les mêmes effets : intensification chimique et mécanique, spécialisation, concentration, globalisation et financiarisation. De ce constat résultent des recommandations qui se retrouvent à des degrés divers dans les quatre études présentées ci-dessus.

### **Santé humaine : privilégier la prévention**

Concernant la santé humaine, il apparaît nécessaire de privilégier la prévention des maladies chroniques et infectieuses alimentaires qui touchent 40 % de la population mondiale, alors que nous nous trouvons dans un processus de thérapies coûteuses. La prévention passe par une modification des régimes alimentaires en fonction des niveaux de consommation : moins de produits animaux et d'aliments ultra-transformés (AUT), et plus de produits végétaux comme les légumes, les fruits (principalement à coque), les céréales complètes et les légumineuses. L'amélioration nutritionnelle doit être accompagnée d'activités physiques quotidiennes pour les individus sédentaires.

Les dispositifs d'assainissement des eaux usées et d'hygiène doivent être généralisés pour limiter les pathologies infectieuses ; la prévention suppose une meilleure formation et information des consommateurs.

### **Ressources naturelles : changer de modèle technico-économique**

Les impacts négatifs sur les ressources naturelles (terre, eau, biodiversité) et le climat (GES) incitent à changer le modèle de production. On doit passer de l'intensification chimique à l'intensification agroécologique, pour permettre une restauration de la fertilité des sols, une meilleure gestion de l'eau et une résilience aux dérèglements climatiques.

Ce virage technologique suppose un redéploiement de la chaîne des savoirs (R&D, innovation, expérimentation, formation et information) vers les objectifs du développement durable, avec une modification en profondeur de l'affectation des budgets publics et privés. L'enjeu est double : mettre à la disposition des entreprises agro-alimentaires des itinéraires technico-économiques accessibles et performants, et donner une attractivité à ces entreprises pour l'emploi et les investisseurs. C'est une condition de la revitalisation des activités dans les zones rurales.

[page 3](#) Fiche consultable sur le site internet [www.academie-agriculture.fr](http://www.academie-agriculture.fr) onglet "**Publications**" puis "**Table des matières des documents de l'Encyclopédie**".

Reproduction autorisée sous réserve d'en citer la provenance

La réduction des pertes et gaspillages est une médaille à deux faces : d'un côté, elle contribue à la diminution des coûts et des pollutions, de l'autre, elle ampute le chiffre d'affaires des entreprises d'un montant considérable. Une gestion coordonnée des deux phénomènes est donc nécessaire.

### **Mobiliser les incitations économiques et la fiscalité pour réorienter consommation et production alimentaires**

Enfin, les externalités socio-économiques induites par les subventions peu discriminantes au secteur agricole, les importations générées par une priorité donnée au commerce extérieur, la précarité alimentaire et les conditions de travail constituent autant de sujets appelant une nouvelle stratégie pour les systèmes alimentaires et donc des politiques publiques revues en profondeur.

Il est probablement nécessaire qu'une internalisation d'une partie des coûts cachés dans les prix alimentaires soit pratiquée. Dans le domaine de la santé, cela passerait par une taxation des aliments surchargés en composants dont la nocivité est scientifiquement prouvée (il en va ainsi de la taxe sur les sodas, et peut-être demain sur les AUT). Parallèlement, on peut envisager une défiscalisation partielle des aliments à bénéfice santé.

En matière d'environnement, la taxe carbone est en place, mais son niveau doit être plus incitatif pour diminuer les GES. Il faudrait également considérer de façon plus attentive la limitation des pollutions des sols, de l'eau et de l'air.

La question d'une plus grande autonomie alimentaire a été posée par la pandémie de Covid-19 : plus d'autonomie signifie moins d'importation, et des relocalisations créatrices de valeur ajoutée. Pour cela, des appuis à l'investissement sont attendus.

### **Mieux connecter droit de l'alimentation et droit à l'alimentation**

L'ampleur des coûts cachés démontrée par les quatre études laisse entrevoir une grande marge de manœuvre du point de vue budgétaire pour la transition socio-écologique. Le juste prix des aliments – dont est attendue l'amélioration de la qualité totale (sensorielle, nutritionnelle et patrimoniale) – ne peut être que supérieur à celui procuré par les économies d'échelle du modèle agroindustriel et sa seule considération marchande. En conséquence, du fait des fortes inégalités socio-économiques constatées partout, il est important de veiller à assurer à chaque individu une sécurité alimentaire à l'aide de dispositifs publics et privés (notamment ceux de l'économie sociale et solidaire) adaptés à chacune des échelles territoriales concernées, du local au global.

François Collart Dutilleul, professeur émérite de droit à l'université de Nantes recommande dans cette perspective de combiner "*droit de l'alimentation (relevant de la sphère économique) qui externalise certains coûts, et droit à l'alimentation (inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme) qui conduit à les internaliser*".

Jean-Louis RASTOIN, membre de l'Académie d'Agriculture de France

mars 2022

#### **Ce qu'il faut retenir :**

L'explosion des coûts cachés de l'alimentation, dans tous les pays du monde, incite à repenser le rôle dévolu au marché pour optimiser l'ajustement de l'offre et de la demande pour un bien que l'on peut qualifier de commun, compte tenu de sa nature biologique, culturelle et écosystémique. Le prix des aliments devrait intégrer une partie de ces coûts cachés, afin de responsabiliser tous les acteurs des systèmes alimentaires. Cette évolution des marchés devrait être accompagnée, pour les populations à faible pouvoir d'achat, d'une politique de solidarité afin de garantir à tous un droit à une alimentation de qualité.

#### **Pour en savoir plus :**

- François COLLART DUTILLEUL : *Le droit à l'alimentation dans la perspective de l'économie sociale et solidaire*, Recma, n° 364, 2022
- Michel DURU, Anthony FARDET : *Les coûts cachés de notre alimentation*, Up-Magazine, 10 janvier 2022
- Ian FITZPATRICK et al. : *The Hidden Cost of UK Food*, Sustainable Food Trust, Bristol: 49 p, 2019
- Barbara GEMILL-HERREN, Lauren E. BAKER and Paula A. DANIELS : *True Cost Accounting for Food, Balancing the Scale*; Routledge, Oxon & New York: 317 p, 2021
- Sheryl HENDRIKS et al. : *The True Cost and True Price of Food*, The Scientific Group, UN Food Systems Summit Draft, NY: 42 p., 2021
- Alessa PEROTTI : *Moving Towards a Sustainable Swiss Food System: An Estimation of the True Cost of Food in Switzerland and Implications for Stakeholders*, Master Thesis, ETH, Zurich: 70 p, 2019
- Jean-Louis RASTOIN : éditorial *Crises sanitaires, résilience et refondation des systèmes alimentaires*, Systèmes alimentaires-Food Systems, 5, Garnier, 17-31, 2020